

Le uest

Septembre 2023-NO 151 La revue des Saint-Rochois (es)

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 3 octobre 2023
à 20 h
au 270, Route 125**



**Bureau fermé
jeudi le
28 sept. 2023**



Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

Directrice générale

et greffière-trésorière poste 7550

Gaétan Hudon,

Inspecteur municipal, poste 7551

inspecteur@saint-roch-ouest.ca



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

L'agriculture, c'est dans notre nature

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca • info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi • 8 h 30 à 16 h 30



**Bureau fermé
jeudi le
05 oct. 2023**

Depuis 1921

• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Avant tout, je tiens, en mon nom et en celui de mon conseil, à vous remercier pour votre présence le dimanche 10 septembre dernier. Plus de 100 personnes sont venues à notre diner champêtre. Ce fut encore une belle journée mémorable, et un plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous.

Un merci spécial à nos commanditaires, à nos partenaires et à nos bénévoles.

Les récoltes arrivent!

Chaque année, à l'automne, c'est le temps des récoltes. Le battage des céréales et la cueillette des légumes sont commencés. Cette étape importante du cycle agricole implique de nombreux déplacements sur nos chemins. Batteuses, voitures à grains, remorques et charrues, un achalandage accru est à prévoir sur nos routes.

Nous vous demandons de doubler de prudence lorsque vous circulez sur les routes. Vos agriculteurs-voisins vous rappellent, en cette période importante des récoltes, d'user de vigilance et aussi de patience.

De plus, nous demandons aux agriculteurs de ne pas laisser de terre, ou toute autre matière, répandue sur nos chemins par les pneus des véhicules/tracteurs. Vous devez donc nettoyer la chaussée après votre passage si la situation le nécessite. Soyez responsables!

En outre, pour ceux qui ont un abri d'autos temporaire (abri tempo), il est important de savoir que vous êtes autorisés à l'installer du 1^{er} octobre au 1^{er} mai. Seuls les abris préfabriqués sont autorisés, les constructions artisanales sont interdites.

Ces abris doivent être érigés obligatoirement sur une aire de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace. La structure doit respecter un dégagement de 2 mètres du trottoir, de la bordure de la chaussée ou de la limite extérieure du fossé.

Sur ce, je vous souhaite de profiter des belles couleurs de l'automne et d'être prudents sur nos routes!



Pierre Mercier, Maire

• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4-5
Avis public - Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière	6
Avis public - Projet de règlement	7
Communiqué de presse • Transport collectif amélioré	8-9
Collectes	9
Mise en garde - Fraude téléphonique	10-11
Communiqué de presse • Relocalisation temporaire de la réception du laboratoire CHDL	12
Communiqué de presse • Le service de sages-femmes	13
Club FADOQ Saint-Esprit	14
Fabrique Saint-Esprit	15
La Galopade • SHESOSE	16
Bibliothèque Alice-Parizeau	17 à 19
Commencez l'école du bon pied	20
Reconnaître et prévenir le Mildiou	21
Cours prêts à rester seuls	22
La grande Marche Pierre Lavoie	23
Subvention	24

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 SEPTEMBRE 2023

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Roch-Ouest désire déposer une demande à la MRC Montcalm pour l'octroi d'une aide financière de 3 000 \$ via les fonds régions et ruralité (FRR)- volet 2-répartition de l'enveloppe 2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire l'utilisation de cette contribution pour la fête champêtre annuelle, pour les citoyens de Saint-Roch-Ouest;

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à faire la demande à la MRC de Montcalm, dans le cadre du fonds régions et ruralité pour l'année 2023-2024 pour des projets événements culturels locaux;

ÉVÉNEMENT CARITATIF GASTRONOMIE & CASINO DE LA MRC DE MONTCALM AUX PROFITS DU CENTRE DE FEMMES MONTCALM

Il est résolu de procéder à l'achat deux (2) billets pour le souper gastronomique et entrée casino, qui se déroulera le 9 novembre 2023. Les profits seront entièrement versés au Centre des femmes Montcalm.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)-VOLET SOUTIEN

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont

la responsabilité;

Il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme *Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière*, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

DEMANDE DE PROLONGATION EN VERTU DE L'ARTICLE 239 DE LA L.A.U POUR L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME INCLUANT LA CONCORDANCE AUX RÈGLEMENTS NUMÉRO 501-2019, 205-3, 205-4 ET 205-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 205 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE MONTCALM

Il est résolu à l'unanimité de demander à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de nous accorder une prolongation du délai de 6 mois afin de permettre à la municipalité de compléter le processus légal de l'adoption de ses règlements d'urbanisme incluant la concordance à la suite de l'entrée en vigueur des règlements de modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Montcalm et par le fait même de la rendre conforme à vos orientations, conformément aux dispositions de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 148-2023-MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 138-2021 CONCERNANT LES NUISANCES

Un avis de motion est donné, pour l'adoption, à une séance ultérieure, de la modification du règlement 138-2021 concernant les nuisances;

Le projet de règlement est également déposé.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Roch-Ouest sera en vigueur, en 2024, pour son premier exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé : MRC de Montcalm, 1540, rue Albert, Saint-Julienne (Québec) J0K 2T0;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 148 de la MRC de Montcalm et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Roch-Ouest, ce 12e jour du mois de septembre 2023.

-Original signé-

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a présenté et adopté un projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 5 septembre 2023, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le projet de règlement concerne la modification du règlement 138-2021 concernant les nuisances.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 3 octobre 2023 à 20 h, à la mairie au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 12^e jour du mois de septembre 2023

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

TRANSPORT COLLECTIF AMÉLIORÉ Service bonifié vers Joliette pour la rentrée 2023 !

Sainte-Julienne, le 17 août 2023 — La MRC de Montcalm est heureuse d'annoncer l'amélioration du transport collectif (taxibus) vers Joliette pour la rentrée scolaire 2023. Offrant déjà en semaine 3 allers et 3 retours (9 h 30 – 12 h – 16 h 15), le service sera bonifié par l'ajout d'un (1) aller et deux (2) retours supplémentaires afin de répondre aux besoins exprimés par les étudiants au CÉGEP de Joliette et les travailleurs résidents de la MRC de Montcalm.

Le transport collectif sera bonifié avec une arrivée à Joliette avant 8 h (par une correspondance avec le circuit 34 ou le circuit 50) et des retours de Joliette vers 17 h et 18 h (par une correspondance avec le circuit 34 et le circuit 50). Le taxibus utilisé pour aller ou revenir des points de correspondance du circuit 34 et 50 sera **gratuit** pour l'utilisateur.

La bonification sera faite sous la forme de projet-pilote jusqu'en décembre 2023 et une évaluation des résultats se fera au cours de l'automne afin de déterminer si le projet-pilote se poursuit en 2024.

« Les élu.es ainsi que l'équipe administrative de la MRC de Montcalm sont heureux d'annoncer la bonification du transport collectif sur réservation (taxibus) vers Joliette. En optant pour une correspondance sur les circuits 34 et 50, on évite d'envoyer inutilement des véhicules à Joliette et surtout, on évite la production supplémentaire de gaz à effet de serre. De plus, en décidant que la correspondance soit sans frais pour l'utilisateur, on lui évite de payer 2 fois pour le transport. Une solution gagnante à la fois pour l'utilisateur qui voit son service bonifié à peu de frais et pour la planète » – *Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm.*

Service des transports de la MRC de Montcalm

Une équipe dédiée afin de vous offrir le meilleur service qui soit est disponible du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à midi, pour répondre aux questions et effectuer les réservations. Le service est disponible 365 jours par année, de 6 h 30 à 23 h 30. Les coordonnées sont: 450 313-0482, option 1 ou transport@mrcmontcalm.com.

Pour en savoir davantage, notamment pour consulter les tarifs en vigueur ou les trajets offerts, nous vous invitons à consulter notre [site Web](#).



1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
F : 450 831-2647
T : 1 888 242-2412 (sans frais)
info@mrcmontcalm.com

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Communiqué de presse

(suite)

À propos de la MRC de Montcalm

Notre territoire, formé de 10 municipalités locales, offre à près de 60 000 citoyens un cadre de vie enchanteur, près de la nature tout en étant à proximité des grands centres tels que Laval, Montréal et Joliette. Nos terres fertiles regorgeant d'histoires et d'une culture forte font partie de nos richesses. Notre zone agricole qui couvre un peu plus de 60 % de la région est la plus active et prospère au Québec. Un secteur récréotouristique en pleine croissance, des industries florissantes et des Montcalmois et Montcalmoises des plus chaleureux !

Ce projet est financé par le *Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)*, dans le cadre du [Plan pour une économie verte 2030](#) et par le *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*.

Les collectifs 2023

Septembre 2023

19	26
	

Octobre 2023

03	10	17
		

Le mardi 3 octobre les encombrants

ENCOMBRANTS
Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants

 La ferraille	 Les tapis et les tentures	 Les petits objets divers
 Les meubles en bois et le mobilier	 La literie	 Les cartons pliés / fagottés



MISE EN GARDE – Fraudes téléphoniques envers les aînés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
 - **Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne?**
 - **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
 - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
 - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)** ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centreatifraude.ca.

ATTENTION FRAUDEURS ACTIFS



310-4141 OU *4141

- 1 NE DONNEZ PAS** votre carte de paiement avec le numéro d'identification personnelle (NIP) à qui que ce soit;
- 2 NE CÉDEZ PAS** à l'urgence de donner de l'argent;
- 3 NE TRANSMETTEZ PAS** d'informations personnelles;



450 698-1331

Au moindre doute, **RACCROCHEZ** et **CONTACTEZ** votre service de police.

VOTRE AFFICHEUR PEUT ÊTRE TROMPEUR

AGENCE DU GOUVERNEMENT
FAUX REPRÉSENTANT
INDICE : IL VOUS RÉCLAME DES IMPÔTS IMPAYÉS
APPEL NON SOLICITÉ

SERVICE DE POLICE
INSTITUTION BANCAIRE
FAUX POLICIER
INDICE : IL VOUS EXIGE DE L'ARGENT OU DES CARTES-CADEAUX
PRESSION

FAUX CONSEILLER
INDICE : IL VOUS DEMANDE DES INFORMATIONS PERSONNELLES OU BANCAIRES
URGENCE D'AGIR

REFUSEZ! DITES NON!
RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE



CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA
www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

1 888 495-8501

310-4141 OU *4141

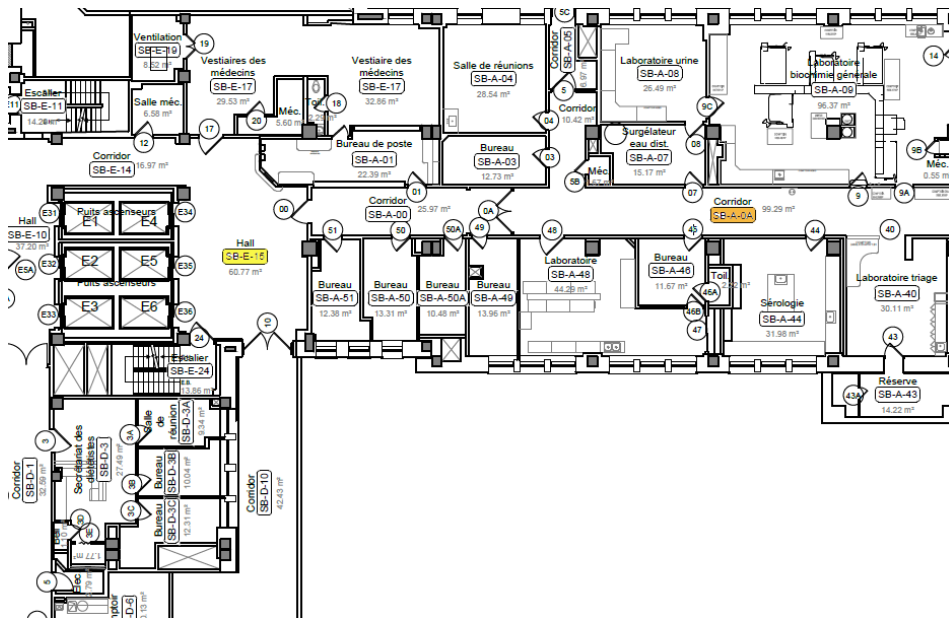
Initiative de la Table de concertation des aînés Beauharnois-Salaberry

solad
solad.design
© COPYRIGHT 2020 - Tous Droits Réservés

SQ-3623

Relocalisation temporaire de la réception du laboratoire au Centre hospitalier De Lanaudière

Joliette, 29 août 2023 - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite aviser les usagers que d'importants travaux seront réalisés dans les laboratoires du Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL). À compter du 31 août à 8 h, les installations seront relocalisées. La réception du laboratoire sera déplacée devant les ascenseurs au SB-E-15. La durée des travaux est estimée à 16 semaines.



De 8 h à 16 h, les usagers et le personnel des cliniques pourront se rendre à l'installation temporaire via l'entrée extérieure de la cafétéria en suivant le corridor SB-D-10 jusqu'au SB-E-15. En dehors des heures ouvrables, les usagers et le personnel des cliniques pourront déposer leurs échantillons à la porte des laboratoires, située tout près de l'installation temporaire SB-A-0A. Un site de dépôt sera identifié pour ces échantillons. Plusieurs affiches seront apposées pour aider les usagers à bien se diriger.

Merci de votre collaboration.

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Pascale.lamy@sss.gouv.qc.ca

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca

Le service de sages-femmes célèbre une décennie d'accompagnement auprès des familles

Joliette, 22 août 2023 - Le 19 août marquait un moment clé pour le service de sages-femmes du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière. Depuis 10 ans, cette équipe de professionnelles de la santé s'engage à offrir des soins spécialisés aux femmes et à leur famille tout au long de leur parcours vers la maternité.

Depuis sa création, le service de sages-femmes a prodigué des soins adaptés et des suivis personnalisés à plus de 1 650 femmes. Que ce soit lors d'un accouchement à domicile, dans une maison de naissance ou à l'hôpital, les sages-femmes veillent à ce que chaque femme se sente écoutée, respectée et soutenue.

Le service de sages-femmes a également joué un rôle essentiel dans l'éducation et la sensibilisation de nombreuses femmes enceintes, notamment en les informant sur les choix qui s'offrent à elles lors du suivi de grossesse et de l'accouchement, sur l'allaitement maternel ainsi que sur tout ce qui touche l'accueil d'un nouveau-né. En raison de ses efforts, le service de sages-femmes a aidé les futures mamans à prendre des décisions éclairées en matière de santé.

L'évolution du service de sages-femmes

En 2013, lors du déploiement des services, l'équipe de sages-femmes a été en mesure d'effectuer 52 suivis complets au cours de la première année. À ce moment, l'équipe était formée de 6 sages-femmes et d'une responsable de service.

À partir de 2015 et jusqu'à l'ouverture de la Maison de naissance dans la région en 2021, ce sont entre 150 et 200 suivis de grossesse par année qui ont été effectués. Depuis l'ouverture de la Maison de naissance, le nombre de suivis annuels a augmenté à 280.

La Maison de naissance de Lanaudière

L'ouverture de la Maison de naissance de Lanaudière, située à Repentigny, est l'une des réalisations marquantes du service de sages-femmes. Il s'agit d'un service de proximité proposant une alternative sécuritaire qui mise sur un lieu de naissance dont l'atmosphère intime se rapproche de celle d'un domicile. Depuis 2021, cette installation offre un lieu de naissance chaleureux où les femmes peuvent recevoir leur suivi de grossesse, accoucher et bénéficier d'un suivi postnatal. Cette équipe, qui compte maintenant 9 sages-femmes et une responsable des services de sage-femme, pourrait réaliser jusqu'à 320 suivis annuels au cours des prochaines années.

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT

● CHANGEMENT IMPORTANT ●

Le 24 octobre, à 11 h, nous recevrons nos membres de 80 ans et plus. (Les fêtés recevront un appel du conseil). Nous vous recevrons au restaurant Benny pour un repas gratuit et il y aura plusieurs tirages.

Pour nos 75 ans et plus, nous devons le faire à une autre date car vous êtes plus nombreux que la salle peut contenir... mais vous aurez de nos nouvelles bientôt.

● ACTIVITÉS ●

au 21 rue Principale à Saint-Esprit

Tous les mardis de 13 h à 16 h 15

Beaucoup de plaisir, d'éclats de rire et merci à toutes et tous de participer à la continuité de nos activités.

12 décembre : Dîner de Noël et fermeture pour la période des Fêtes

16 janvier : Dîner d'ouverture et activités

13 février : St-Valentin

Mars-avril : Dîner de cabane à sucre

7 mai 2024 : Assemblée générale et fermeture pour la saison estivale

Bonne fête pour les personnes nées en septembre et octobre prochain.
Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher.
Nos pensées vont vers vous.

Francine Vendette



Toutes nos pensées vont vers notre Julienne, car son Lucien nous a quitté le 7 septembre dernier.
Sympathie à la grande famille! 🕊️🕊️🕊️



Conseil 2023-2024

Francine Vendette, présidente et secrétaire 450-559-6240

Louise Lespérance, vice-présidente 450-839-3416

Francine Héту, trésorière 450-839-6708

André Dugas, administrateur

Nicole Guillemette, administratrice

COMITÉ DE BÉNÉVOLES

Louise Sigouin, Michel Lachance et Bertrand Riopel

Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit

@ : clubfadoq.saint.esprit@gmail.com

MOT DE NOTRE ÉGLISE



Bancs de notre église

Le conseil de la Fabrique a pris la décision d'enlever des bancs à l'arrière de notre église pour offrir plus d'espace aux gens qui acceptent de recevoir les condoléances de la population à l'église avant les funérailles de leur défunt. Ces bancs pleine longueur seront bientôt en vente au prix de 50 \$. La possibilité de les diviser pour obtenir les dimensions désirées sera offerte lors de votre achat. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Hélène Rochon (450-397-0535) ou Pierre Collin (450-421-6282).

Le 24 septembre 2023 : dimanche des grands-parents

Ce dimanche est instauré pour souligner l'importance du rôle des grands-parents pour témoigner des valeurs humaines et chrétiennes auprès des petits-enfants. On sait jusqu'à quel point les grands-parents sont des modèles et des influenceurs certains dans la transmission des valeurs d'amour, de respect, de travail et du sens des responsabilités. Que la célébration de ce dimanche soit une belle occasion de les honorer et de les conscientiser davantage à leur rôle au sein de la famille et de la société. Prions pour que le Ressuscité, Saint-Joseph et la Vierge Marie les accompagnent et les guident afin qu'ils persévèrent dans le témoignage essentiel qu'ils peuvent offrir.

Fête des Moissons; le 8 octobre prochain

Ce dimanche prend une signification particulière dans une paroisse agricole où la terre, notre mère et notre demeure à tous, occupe une place qui sort de l'ordinaire. Ce dimanche devient chaque année une occasion pour apprécier l'abondance des récoltes qui contribuent à notre vie et celles des animaux. C'est aussi un temps fort pour s'émerveiller devant l'explosion des beautés qui se traduisent par l'abondance des fleurs, des arbustes et des arbres, qui habillent notre municipalité, nos maisons et nos commerces et nous offre une ambiance favorable à une meilleure qualité de vie. Une journée par année consacrée à remercier notre Créateur pour tous ces bienfaits, qu'il met à notre disposition et qu'il nous demande de protéger pour les générations futures, c'est bien peu pour nous rappeler combien nous sommes privilégiés.

LA GALOPADE • SHESOSE

Remerciements • 19^e édition de La Galopade

Nous désirons remercier chaleureusement le comité de La Galopade et les nombreux bénévoles ayant collaboré à la 19^e édition de cette activité tenue le 27 août dernier qui fut couronnée de succès avec plus de 1000 coureurs et marcheurs.

C'est un rendez-vous pour l'an prochain!



Shesose

Prochaine conférence le 22 septembre 2023

À tous les amateurs de la nature et des jardins, vous êtes convoqués à notre première conférence de la saison. Elle se tiendra le 22 septembre 2023 à compter de **19 h 30** au sous-sol de notre église. Notre conférencière invitée, pour la 1^{ère} fois dans notre société, traitera **des plantes indigènes en aménagement paysager**. Nous vous attendons en grand nombre. C'est **gratuit** pour les **membres** et **5 \$** pour les **visiteurs**.

Cette première conférence s'avère le moment privilégié pour devenir membre. Le coût est seulement de **15 \$** pour une participation **individuelle** et **25 \$** pour une **participation de couple**. C'est peu pour la qualité des conférences présentées par des spécialistes en horticulture, à proximité de chez vous. Ces conférences, qui abordent des sujets de l'heure, offrent une mine d'or d'informations pour ceux et celles qui veulent parfaire leur formation dans l'art du jardinage et de l'aménagement.

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

Nouveautés

Jeunes

A., Alex **Les Ninjas de l'espace**
Anctil, Gabriel **Fou du soccer (v1) Esprit d'équipe**
Bergeron, Alain **Fou du hockey (v6) Capitaine Thomas Clark**
Bérubé, François **Planète soccer (v1) La compétition (v2) La vengeance**
Cochrane, Édith **Sous mon lit**
Demers, Dominique **Scélératatouille : Amour, potion et poils de nombril**
Demers, Marie **Presque parfaite**
Girard-Audet, Catherine **La vie compliquée de Léa Olivier (v17) L'avant dernier**
Gravel Élise et Mollen-Dupuis, **Mélissa**
Guilbault, Geneviève **BFF (v12) La ligne d'arrivée**
Guilbault, Geneviève **BFF (v13) Place au jeu**
Guilbault, Geneviève **L'oiseau de feu**
Guilbault, Geneviève **Ti-Guy la Puck (v12) Un truc de Ouf**

Adultes

Beauchesne, Sarah-Maude **Cœur de slush**
Clark, Mary Higgins **Les enfants du guet**
Coulombe, Claude **Du haut de la falaise (v1) Rue du Petit Champlain**
Fontaine, Naomi **Manikanetish**
Grisham, John **Le droit au pardon**
King, Stephen **Conte de fées**
Laberge, Rosette **Secrets de famille (v1) L'Écho des murmures**
Lackberg, Camilla **Le culte**

Guilbault, Geneviève **Ti-Guy la Puck junior (v4) La salle des trophées**
Héroux, Caroline **Défense d'entrer (v4) Dieu grec**
Mr Tan **Mortelle Adèle VIB**
Petit, Richard **Martine la Pouliche**
Petit, Richard **Pantoufle aime compter**
Pilkey, Dav **Capitaine Bobette et la bagarre brutale de Biocrotte Dené**
Pilkey, Dav **Mini chat et son Club BD (v1 et v3)**
Pilote, Natasha **Luna n'aime pas**
Potvin, Marie **Zoélie l'allumette (v1) Le garçon oublié**
Sobral **Les Légendaires : mission (v5) L'emprise de maître ruban**
Sobral **Les Légendaires : saga (v8)**
Sobral **Les Légendaires : Chroniques du Darkhell (v4) Le rêve d'Ultima**
Toussaint, Kid **Elles (v3) Plurielles**

Lehane, Dennis **Le silence**
Patterson, James **Cible : Alex Cross**
Riley, Lucinda **Les sept sœurs (v8) Atlas - l'histoire de Pa Salt**
Roberts, Nora **N'oublie jamais**
Steel, Danielle **Ashley où es-tu?**
Steel, Danielle **Jamais trop tard**
Steel, Danielle **Menaces**
Tremblay-d'Essiambre, Louise **À la croisée des chemins (v2) Les vents contraires**



Heures d'ouverture

Mardi	9 h	à 17 h 30
Mercredi	12 h 30	à 17 h 30
Judi	12 h 30	à 17 h 30
Vendredi	12 h 30	à 19 h
Samedi	10 h	à 14 h

Nos coordonnées

 45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0

 biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

 450-831-2274



LA BIBLIOTHÈQUE C'EST :

- **GRATUIT** pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest
- Jusqu'à **5** livres/documents pour **3** semaines, renouvelables
- L'accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- L'accès **WI-FI** gratuit
- L'accès au site **biblietcie.ca**

Et une multitude d'autres services à découvrir!

Diane Lamarre et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

Ma biblio,
je m'abonne,

CONCOURS

je gagne à la
faire connaître!

2 façons de participer : devenez ambassadeur de notre bibliothèque ou abonnez-vous

Entre le 1^{er} et le 31 octobre 2023, participez à la campagne d'abonnement de notre bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

1^{er} prix – Apple Watch série 8 – GPS + connectivité cellulaire

- Boîtier en aluminium argent 41 mm - Bracelet sport comète, d'une valeur de 660 \$.



2^e prix – Casque circum-auriculaire sans fil Studio³ Wireless de Beats

- Collection Skyline - Noir nocturne, d'une valeur de 440 \$.



3^e prix – Lot de jeux de société

- Le grand jeu de la littérature. C'est dans quoi déjà?, Museum : Pictura, Nouvelles contrées, Dobble, L'Agent Jean, le jeu et Une patate à vélo le jeu, d'une valeur de 245 \$



Cette année, il y a deux façons de participer :

• Le citoyen s'abonne ou se réabonne à notre bibliothèque (abonnement échu ou à échoir au plus tard le 31 décembre 2023). Limite d'une participation par personne.

• Le citoyen déjà abonné agit à titre d'ambassadeur de notre bibliothèque en incitant d'autres citoyens à s'abonner. Plusieurs participations possibles, en concordance avec le nombre de citoyens qui s'abonnent grâce à vous. Plus vous parlez de notre biblio et plus vous avez de chances de gagner.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur Biblietcie.ca.

* Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours et tous les citoyens des municipalités membres du Réseau peuvent participer.

Bienvenue dans votre bibliothèque!

L'équipe de la biblio

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

SEMENCES À DONNER PARCE QU'ON SÈME

Notre présentoir vous attend. Vous avez commencé à recueillir des semences de fleurs, de fruits, de légumes et de fines herbes et vous prévoyez avoir un surplus? Pensez à nous les apporter pour garnir notre

PRÉSENTOIR D'ÉCHANGE DE SEMENCES

(en indiquant le nom et toute information utile, par exemple la couleur). Ces semences pourront ainsi servir à d'autres. Notez que vous n'êtes pas obligés d'apporter des semences pour en prendre.

CLUB-ÉCO

Pour discuter et échanger sur tous les aspects de l'éco-responsabilité. Nous aborderons, au fil des rencontres, des sujets variés : zéro-gaspillage et zéro-déchet, des trucs et des recettes de produits maison, les bonnes adresses et l'achat local, etc.

Nos réunions se tiennent le 2^e mercredi de chaque mois et vous pouvez vous joindre à nous quand vous le voulez. Prochaine rencontre mercredi le **11 OCTOBRE 2023** à 19 h.



CLUB DE LECTURE pour adultes

Le Club de lecture reprend ses activités, le 3^e mercredi du mois. Si cela vous intéresse, contactez la bibliothèque (**450-831-2274**) pour avoir toutes les informations.

Prochaine rencontre le mercredi **18 octobre 2023** à 19 h.



Heure du conte

À la bibliothèque de Saint-Esprit, le dimanche **22 octobre** de 13 h 30 à 15 h 30

Venez écouter un conte animé, suivi d'un bricolage. Une petite collation sera servie. Bienvenue à tous!

Réservation requise (places limitées à 30 enfants). Veuillez appeler à la bibliothèque pour réserver votre place (**450-831-2274**). Vous pouvez laisser un message nous indiquant combien d'enfants seront présents et leurs âges. Les collations et le matériel nécessaire pour les bricolages sont prévus pour un maximum de 30 enfants. Les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés.



Commencez l'école du bon pied, choisissez des collations santé!

Apprenez à planifier, préparer et choisir des collations qui feront le bonheur de tous!

Les enfants passent une bonne partie de leur journée à l'école. Dans ce contexte, les collations santé sont importantes parce qu'elles fournissent aux enfants l'énergie et les nutriments dont ils ont besoin toute la journée, en plus d'être une source principale de vitamines et de minéraux essentiels à leur croissance et à leur développement.

Voici quelques conseils qui vous aideront dans le choix des collations santé :

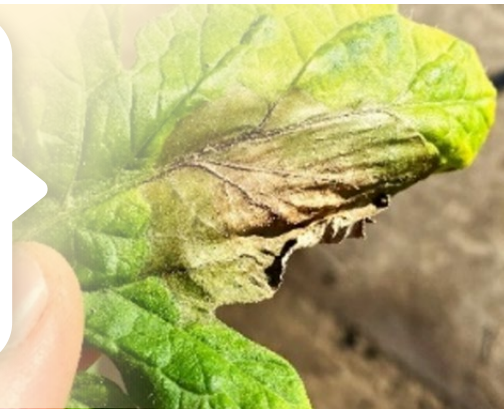
- Lisez les étiquettes et choisissez des aliments qui contiennent peu ou pas de sodium, de sucres ou de gras saturés ajoutés.
- Faites de l'eau votre boisson de choix. Vous pouvez ajouter des fruits et des herbes aromatiques à votre eau pour lui donner une saveur. Par exemple, des mûres et de la menthe ; des fraises et du basilic frais ; des framboises et du concombre ; des pommes hachées et un bâton de cannelle ou des tranches de poires et une goutte d'extrait de vanille.
- Limitez les aliments hautement transformés tels que :
 - les confitures et les gelées
 - les desserts comme la crème glacée et les chocolats
 - les collations salées comme les croustilles et les bretzels
 - les produits de boulangerie comme les biscuits et les croissants
 - les boissons sucrées comme le jus et les sodas
- Préparez vous-même vos collations, par exemple :
 - Faites des muffins maison et conservez-les au congélateur.
 - Coupez de plus grandes quantités de légumes lorsque vous cuisinez. Vous pourrez les utiliser dans vos collations.
 - Faites cuire des œufs durs pendant la fin de semaine. Ils se conserveront pendant une semaine au réfrigérateur dans leur coquille.
- Parmi les collations faciles à mettre dans la boîte à lunch, on trouve :
 - les oranges, les bananes et les prunes, qui sont des exemples de fruits faciles à transporter grâce à leur emballage naturel
 - les légumes coupés, comme les carottes, les concombres, les céleris et les poivrons, que vous pouvez conserver au réfrigérateur et transporter dans un contenant réutilisable



MESSAGE IMPORTANT
À TOUS LES CITOYENS ET VISITEURS

RECONNAÎTRE ET PRÉVENIR
LE MILDIU
DE LA TOMATE ET
DE LA POMME TERRE

AU JARDIN



Le mildiou est une maladie causée par le microorganisme *Phytophthora infestans*. Elle peut se développer sur la pomme de terre et sur différentes espèces de plantes cultivées de la même famille (solanacées), principalement la tomate, mais aussi des mauvaises herbes, comme la [morelle](#).

C'est une maladie très agressive qui peut causer des pertes économiques importantes pour les producteurs agricoles. Les structures qui permettent à cet organisme de se reproduire (spores) sont facilement transportées par le vent et peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, propageant ainsi la maladie. Celle-ci se développe rapidement et les plantes atteintes peuvent être détruites en quelques jours. En raison de ce risque, le mildiou est donc l'affaire de tous. Sa présence doit obligatoirement être déclarée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec si elle est détectée dans une [zone de culture protégée](#). Le mildiou ne pose pas de risque pour la consommation humaine : les tubercules de pommes de terre et les tomates issus de plantes infectées peuvent être consommés sans danger. Toutefois, pour éviter la propagation de la maladie, les tubercules récoltés de votre jardin ne doivent pas être entreposés pour une longue période ou replantés l'année prochaine.

IDENTIFICATION

TOMATE



Sur la feuille : au début, présence de taches noir verdâtre, huileuses et irrégulières sur les feuilles. En conditions humides, les taches s'agrandissent rapidement pour former des plages brunes aux contours irréguliers. Elles sont parfois entourées d'un halo vert pâle. À la face inférieure des feuilles, un duvet blanc grisâtre (mycélium) peut se développer en bordure des taches. Les feuilles entières peuvent flétrir, dépérir et mourir. Des lésions brunes (chancres) peuvent aussi se développer à partir du point d'attache des feuilles sur la tige.



Sur les fruits : présence de taches brun verdâtre, huileuses et bosselées (avec une texture en pelure d'orange), qui ont une marge irrégulière et peuvent s'étendre sur la surface entière du fruit. Le fruit reste généralement ferme. Un duvet blanc (mycélium) peut apparaître sur les taches.



Sur la tige : présence de taches irrégulières, brun foncé à noires, débutant à la zone d'attache des feuilles sur la tige ou à l'extrémité de la tige. En conditions humides, présence possible d'un duvet blanc (mycélium) en bordure des taches. Les taches peuvent prendre rapidement de l'expansion et évoluer en plus grandes lésions pouvant couvrir ou encercler toute la tige. Les tiges infectées sont fragiles, cassent facilement et peuvent mourir.

La plante peut dépérir partiellement ou complètement.

COURS PRÊTS À RESTER SEULS!

Offert par la Croix-Rouge canadienne

Ce cours permet aux jeunes de 9 à 12 ans d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte en qui ils ont confiance, qu'ils soient à la maison ou dans la collectivité.

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2023

(journée pédagogique CSS des Samares et Collège Esther-Blondin)

Durée : 5-6 h

Coût résident : 25 \$ par enfant

Coût non-résident : 45 \$/ enfant

Le contenu :

- L'importance de faire preuve de respect et de prendre ses responsabilités.
- L'importance d'établir et de suivre des règles de sécurité lorsque l'on est seul.
- Les façons d'assurer sa sécurité à la maison et dans la collectivité.
- Les façons de se préparer aux situations imprévues, de les reconnaître et de bien réagir lorsqu'elles surviennent.
- Les techniques de secourisme de base dont le RCR.

Critères de réussite :

- Avoir au moins 9 ans (3e année complétée).
- Assister et participer à l'intégralité du cours.
- Comprendre et appliquer les techniques essentielles de soin personnel.
- Comprendre et appliquer les techniques essentielles de secourisme.
- Adopter le comportement attendu des participants à ce cours.

Pour information ou inscription :

Geneviève Grignon au **450-831-2114** p. **7530** ou loisirs@saint-esprit.ca

Animatrice jeunesse de la Croix-Rouge canadienne – Nancy Riquier

En collaboration avec Atout Plus partenaire de formation de la Croix-Rouge canadienne

15 ANS **Le grand DÉFI**
PIERRE LAVOIE

LA GRANDE MARCHÉ

PRESCRITE
PAR LES
MÉDECINS
DE FAMILLE



UN PAS VERS NOTRE SANTÉ

5 KM



INSCRIVEZ-VOUS
ONMARCHE.COM
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

DATE : dimanche 15 octobre 2023

HEURE : animation à 10 h, départ à 11 h

LIEU : 81, rue Saint-Isidore
Saint-Esprit

**Fédération des Médecins
Omnipraticiens du Québec**

RioTinto

Québec

PARTENAIRE D'ACTION
QUÉBECOR



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



Centre **Jyoti**

LES PRODUCTIONS
MÉGA-ANIMATION

MDS
De St-Esprit



LOISIRS MUNICIPAUX
DE SAINT-ESPRIT ET DE SAINT-ROCH-OUEST



Subvention

des loisirs (sportifs et culturels)
de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest

**Nous traitons les reçus avec le logo ou estampe
de votre organisation seulement,
nous n'acceptons pas de carte d'affaires.**

Nous ne paierons que pour le montant de l'activité qui a été payé.

Vous devez déposer votre demande à la mairie de
Saint-Esprit (21, rue Principale) au plus tard :

LE JEUDI 26 OCTOBRE 2023

Aucune demande ne sera traitée par les membres des loisirs
de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest après cette date.

Un formulaire par enfant qui devra afficher **les 2 signatures obligatoires**
(professeur et parent) ainsi que la date de réception à la mairie.

Le formulaire est disponible à la mairie de Saint-Esprit ainsi que sur le site
Internet de la municipalité ou par courriel reception@saint-esprit.ca



Pour tout autre renseignement :
Marie-Claire Ducharme 450 839-2852

